

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Coudres tenue le huit (8) juin deux mille vingt-six (2026), à 19 h, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, sous la présidence de monsieur Christyan Dufour, maire, et en présence des conseillers suivants :

- Monsieur Bernard Boudreault, conseiller au poste 2;
- Madame Martine Harvey, conseillère au poste 3;
- Monsieur Patrice Harvey, conseiller au poste 4;
- Madame Kathleen Normand, conseillère au poste 5;
- Madame Noëlle-Ange Harvey, conseillère au poste 6;

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum. Monsieur Marc-André Cournoyer, conseiller au poste 1, est absent.

Madame Pamela Harvey, directrice générale et greffière-trésorière, est la secrétaire d'assemblée.

En vertu des dispositions de l'article 161 du *Code municipal du Québec*, à moins d'indication contraire, que la loi ne l'oblige ou en cas d'égalité des votes, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter sur les résolutions adoptées lors de cette séance et qui sont constatées au présent procès-verbal.

Ouverture de la séance

Les membres du conseil municipal présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire à 19 h 03.

2026-06-214 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît ci-après et de garder le varia ouvert à toute modification en rayant toutefois les points 5.6 et 6.3.

Ordre du jour Séance ordinaire du 8 juin 2026

1. Administration

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026
- 1.4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2026
- 1.5. Autorisation de paiement des comptes payés et à payer du mois de mai 2026
- 1.6. Conseil municipal – Inscription au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- 1.7. Centre d'archives régional de Charlevoix (CARC) – Campagne de financement annuel
- 1.8. Site Internet – Renouvellement de l'adhésion au forfait annuel Entourage de Numérique.ca pour l'année 2025-2026
- 1.9. Le Charlevoisien – Adhésion à l'offre numérique pour les municipalités
- 1.10. Tourisme Charlevoix – Location du kiosque d'information touristique
- 1.11. CIHO-FM – Commandite pour la campagne de financement « 40 ans de radio, 40 ans de CIHO »
- 1.12. Hôtel de ville – Nettoyage du tapis des bureaux administratifs

2. Sécurité publique

- 2.1. Service de premiers répondants – Achat d'équipement médical auprès de 9195-6664 Québec Inc.
- 2.2. Service de premiers répondants – Mandat au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale pour formation premiers répondants de niveau 2
- 2.3. Service incendie – Achat d'une nouvelle base de radio pour le bureau municipal
- 2.4. Service incendie et service de premiers répondants – Mandat à Pharmacie Dominic Dorion (Isle-aux-Coudres) Inc. pour vaccination

3. Voirie et travaux publics / Transport

- 3.1. Travaux publics – Mandat à Pharmacie Dominic Dorion (Isle-aux-Coudres) Inc. pour vaccination
- 3.2. Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) – Dépôt d'une demande
- 3.3. Travaux publics – Achat d'un taille-bordure

4. Hygiène du milieu

- 4.1. Usine d'eau potable – Achat d'une nouvelle imprimante pour le bureau

5. Aménagement / Urbanisme et Développement / Environnement

- 5.1. Projet Signature supra-local – Entériner le choix du plus petit aménagement
- 5.2. Demande de dérogations mineures 2026-02 – Propriété située au 64, chemin de la Baleine
- 5.3. Halte du Pilier – Affichage du locataire « Le monde de Sarah »
- 5.4. Halte du Pilier – Mandat à Coopérative de solidarité de l'arbre pour élagage d'arbres demande
- 5.5. Espèces exotiques envahissantes – Achat de membranes auprès d'EMCO Corporation
- ~~5.6. Terrain de jeux de l'Islet – Parcours de jeux d'eau, module de jeux et bloc sanitaire – Acceptation et paiement du décompte progressif numéro 1 à Tessier Récréo Parc Inc.~~
- 5.7. Terrain de jeux de l'Islet – Parcours de jeux d'eau, module de jeux et bloc sanitaire – Modification au contrat accordé à Tessier-Récréo Parc Inc. via la résolution 2026-01-037-Directive de changement DC-01 – Terre végétale supplémentaire
- 5.8. Aménagement du Parc de la pointe du Bout d'en Bas – Achat de bois de cèdre pour clôtures et mobilier
- 5.9. Aménagement du Parc de la pointe du Bout d'en Bas – Mandat à Larouche lettrage et gravure pour réalisation des panneaux d'affichage sur le site

6. Loisirs et culture

- 6.1. Symposium « Une bouffée de couleurs » – Demande de commandite
- 6.2. Chalet de la patinoire – Entente avec l'assureur suivant le dégât d'eau de l'automne 2025
- ~~6.3. Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – Dépôt d'une demande d'aide financière pour un projet de parc de planche à roulettes, d'une piste à rouleaux et d'un trampoline géant~~
- 6.4. Carnaval IAC – Commandite pour la tenue du tournoi de balle-molle annuel

7. Dépôt des rapports, comptes rendus et documents divers

8. Varia

9. Rencontres et représentations

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

Adoptée

2026-06-215 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026.

Adoptée

2026-06-216 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2026.

Adoptée

2026-06-217 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer du mois de mai 2026

Il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’approuver la liste des comptes payés et à payer du mois de mai 2026, totalisant la somme de 198 342.57 \$.

COMPTES PAYÉS MAI 2026	
Masse salariale	24 150.55 \$
Christyan Dufour, salaire maire du mois de Mai 2026	1 345.54 \$
Bernard Boudreault, salaire conseiller Mai 2026	568.39 \$
Kathleen Normand, salaire conseillère Mai 2026	440.39 \$
Patrice Harvey, salaire conseiller Mai 2026	658.39 \$
Noëlle-Ange Harvey, salaire conseillère Mai 2026	617.91 \$
Marc-André Cournoyer, salaire conseiller Mai 2026	418.39 \$
Martine Harvey, salaire conseillère Mai 2026	548.39 \$
Desjardins (RVER - Mai 2026)	3 503.34 \$
Revenu Canada (remises Mai 2026)	5 095.94 \$
Revenu Québec (remises Mai 2026)	12 245.11 \$
Atelier Zig Zag	220.75 \$
Bell Canada	71.21 \$
Bell Mobilité	193.40 \$
Boivin & Gauvin Inc.	2 972.10 \$
Club Radioamateur de Charlevoix Inc.	75.00 \$
Construction St-Gelais (9099-3197 Québec Inc.)	38 861.55 \$
Coopération de Cablodistribution de l'arrière-pays	606.98 \$
Entrepreneur F. Bouchard & Fils Inc.	6 027.35 \$
Évènements Harricana- L'Échappé de L'Isle-aux-Coudres	500.00 \$

G. Perron Excavation (2841-1825 Québec Inc.)	2 069.55 \$
Hydro-Québec	838.15 \$
Jimmy Perron, artiste multidisciplinaire	4 599.00 \$
La Vague Insulaire- L'Isle-à-cheval	500.00 \$
Noëlle Boucher, Correctrice Linguistique	560.00 \$
Patricia McCollough - Remboursement de dépenses	59.79 \$
Péto-Canada	809.07 \$
Pétrole Irving	223.40 \$
Purolator	15.11 \$
Société d'Horticulture, d'Ornithologie et d'Écologie de Charlevoix	100.00 \$
Visa Desjardins	1 461.70 \$
Union Structure Inc.	5 978.71 \$
SOUS-TOTAL :	116 335.16 \$
COMPTES PAYÉS RÉSEAU D'AQUEDUC	
Bell Canada	66.89 \$
G. Perron Excavation (2841-1825 Québec Inc.)	4 203.05 \$
Hydro-Québec	5 070.18 \$
Purolator	22.38 \$
Veolia Water Technologies Canada Inc.	5 791.65 \$
SOUS-TOTAL :	15 154.15 \$
COMPTES À PAYER	
9065-5283 Québec Inc. (G.F.F.M Leclerc)	10 347.75 \$
9255-6463 Québec Inc. (Broderie RB)	63.24 \$
Alimentation W. Boudreault	91.89 \$
Atelier Zig Zag	443.80 \$
Aubé Anctil Pichette & Associés	16 389.69 \$
Bouchard & Gagnon, notaires	1 398.66 \$
Bureauthèque Pro Inc.	720.47 \$
Charlotte - Atelier-Boutique et sa petite place d'art	68.98 \$
Cidrierie et Vergers Pedneault - Isle-aux-Coudres	125.02 \$
Énergie et Ressources Naturelles	30.00 \$
Entreprises d'Électricité Dufour Inc.	2 170.78 \$
Entrepreneur F. Bouchard & Fils Inc.	336.88 \$
Girard-Hébert Inc.	2 299.50 \$
G. Perron Excavation (2841-1825 Québec Inc.)	3 788.78 \$
Josiane Perron - Frais de déplacement	302.25 \$
Laboratoires d'expertises de Québec Ltée	896.81 \$
Le Code Ducharme	81.59 \$
La Fabrique de l'Isle	108.74 \$
Martin & Lévesque Inc.	586.28 \$
MJS Inc.	1 503.65 \$
MRC de Charlevoix	99.74 \$
Novexco Inc.	424.20 \$
Nvira Environnement Inc.	3 087.08 \$
Pamela Harvey - Frais de déplacement	159.60 \$
Patricia Mc Collough- Remboursement de dépenses	23.00 \$
Pharmacie Dominic Dorion (Isle-aux-Coudres) Inc.	198.25 \$
Quincaillerie et Garage Ovila Dufour Inc.	3 295.76 \$
Réal Huot	44.08 \$
R.M. Leduc & Cie	224.67 \$
Rucher Isle-aux-Coudres	35.50 \$
Sani Charlevoix	1 057.77 \$

Solutions de Multiservices	840.70 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay, Avocats	9 613.23 \$
Union Structure Inc.	919.80 \$
Ville de Baie-Saint-Paul	900.00 \$
SOUS-TOTAL :	62 678.14 \$
COMPTES À PAYER RÉSEAU AQUEDUC ET EGOUT	
Eurofins Environnex	1 448.69 \$
Laboratoire MAT Inc.	1 986.77 \$
Quincaillerie et Garage Ovila Dufour Inc.	550.89 \$
Réal Huot	188.77 \$
SOUS-TOTAL :	4 175.12 \$
TOTAL :	198 342.57 \$

Adoptée

2026-06-218 Conseil municipal – Inscription au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’inscrire mesdames Noëlle-Ange Harvey et Martine Harvey, au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui doit avoir lieu du 24 au 26 septembre 2026 au Centre des congrès de Québec, au coût de 1 020 \$ plus taxes chacune pour un total de 2 040.00 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense, les frais de déplacement ainsi que leur paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-219 Centre d’archives régional de Charlevoix (CARC) – Campagne de financement annuel

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’acheter dix (10) billets au coût de 20.00 \$ chacun dans le cadre de la campagne de financement annuel du Centre d’archives régional de Charlevoix (CARC), pour une somme totale de 200.00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-220 Site Internet – Renouvellement de l’adhésion au forfait annuel Entourage de Numérique.ca pour l’année 2026-2027

Il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l’unanimité des conseillers présents de renouveler l’adhésion au forfait Entourage de Numérique.ca, au coût de 1 950.00 \$ plus taxes pour la période du 1^{er} août 2026 au 31 juillet 2027. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-221 Le Charlevoisien – Adhésion à l’offre numérique pour les municipalités

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adhérer à l’offre numérique pour les municipalités offert par Le Charlevoisien, au coût de 3 000 \$ plus taxes pour la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-222 Tourisme Charlevoix – Location du kiosque d’information touristique

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents continuer la location du kiosque d’information situé à l’hôtel de ville à l’Association touristique de Charlevoix Inc. (Tourisme Charlevoix) pour un loyer saisonnier de 1 200 \$ incluant la fourniture de produits sanitaires (papier de toilette et essuie-tout) mais excluant le ménage, et ce, pour la période s’échelonnant de la Saint-Jean-Baptiste à l’Action de grâce.

Adoptée

2026-06-223 CIHO-FM – Commandite pour la campagne de financement « 40 ans de radio, 40 ans de CIHO »

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’octroyer une demande de commandite au montant de 500 \$ à CIHO-FM dans le cadre de la campagne de financement « 40 ans de radio, 40 ans de CIHO ». Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-224 Hôtel de ville – Nettoyage du tapis des bureaux administratifs

Il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l’unanimité des conseillers présents de mandater Groupe Qualinet Inc., le tout selon l’estimé daté du 3 juin et portant le numéro ESM123877, au montant de 770 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-225 Service de premiers répondants – Achat d’équipement médical auprès de 9195-6664 Québec Inc.

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’acheter du matériel médical auprès d’Équipement médical Rive-Nord, le tout selon l’offre de services datée du 30 mars 2026 et portant le numéro 47456, au montant de 735.08 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-226 Service de premiers répondants – Mandat au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale pour formation premiers répondants de niveau 2

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents de mandater le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale afin de former les nouveaux premiers répondants madame Alycia Maltais et messieurs Élie Pedneault, Alexandre Simon, François Duguay et Samuel Auclair, et tout autre premier répondant à être embauché d’ici le début de la formation, le cas échéant, au niveau PR-2 et de former messieurs Marc-André Cournoyer et Yann Normand afin que ceux-ci puissent donner les formations annuelles de mise à niveau à tous les premiers répondants ayant complété leur formation, le tout selon l’offre de services datée du 25 mai 2026 et portant le numéro 2026-003, au montant estimé de 3 234 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-227 Service incendie – Achat d’une nouvelle base de radio pour le bureau municipal

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’acheter une nouvelle base de radio compatible avec les nouveaux radios des membres de la brigade du service incendie, et ce, auprès de Communications Charlevoix, le tout selon l’offre de services datée du 11 mai 2026, portant le numéro 20260511-001, au montant de 1 708.94 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-228 Service incendie et service de premiers répondants – Mandat à Pharmacie Dominic Dorion (Isle-aux-Coudres) Inc. pour vaccination

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l’unanimité des conseillers présents de mandater Pharmacie Dominic Dorion (Isle-aux-Coudres) Inc. pour la mise à jour de la vaccination des membres du service incendie et des premiers répondants, soit notamment en ce qui concerne les vaccins Twinrix et Tetanos. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-229 Travaux publics – Mandat à Pharmacie Dominic Dorion (Isle-aux-Coudres) Inc. pour vaccination

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l’unanimité des conseillers présents de mandater Pharmacie Dominic Dorion (Isle-aux-Coudres) Inc. pour la mise à jour de la vaccination des employés aux travaux publics, incluant ceux aux réseaux d’aqueduc et d’égout, soit notamment en ce qui concerne les vaccins Twinrix et Tetanos. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-230 Programme d’aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) – Dépôt d’une demande

CONSIDÉRANT QUE le Programme d’aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d’améliorer la sécurité routière et ceux qui viennent en aide aux victimes de la route;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d’application du Programme d’aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaite installer des radars pédagogique près de l’école St-Pierre et du CPE du Soleil à la Lune, soit deux près de chaque institution, le tout étant un projet visant à améliorer la sécurité des zones et des corridors scolaires, y compris les centres de la petite enfance, et cadrant avec l’action 3.2 du PAFFSR;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil s'engagent à respecter les modalités d'application du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de L’Isle-aux-Coudres doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l’exécution du projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet mentionné précédemment, et déposé relativement à ce programme, est estimé à 9 143 \$ toutes taxes incluses, et que l’aide financière demandée au Ministère est de 7 314 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de L’Isle-aux-Coudres doit autoriser le dépôt de la demande d’aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le conseil de L’Isle-aux-Coudres :

AUTORISE la présentation d’une demande d’aide financière;

CONFIRME avoir lu et compris les modalités d'application du programme;

CONFIRME son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu’en cas de non-respect de celles-ci, l’aide financière sera résiliée;

CERTIFIE QUE madame Pamela Harvey, directrice générale et greffière-trésorière ou, en son absence, madame Roxane Pedneault, greffière-trésorière adjointe, sont dûment autorisées, et

elles le sont par les présentes, à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée

2026-06-231 Travaux publics – Achat d'un taille-bordure

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter un taille-bordure auprès de Location Maslot Inc. au coût estimé de 500 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-232 Usine d'eau potable – Achat d'une nouvelle imprimante pour le bureau

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat d'une imprimante Brother (copies recto-verso avec numériseur) pour le bureau de l'usine de traitement d'eau potable auprès d'Hamster, au coût de 319.99 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-233 Projet Signature supra-local – Entériner le choix du plus petit aménagement

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le choix de réaliser le plus petit des deux aménagements ayant été proposés par la MRC de Charlevoix, et ce, au Parc de la Roche à Caya tel qu'accepté par la MRC de Charlevoix. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-234 Demande de dérogations mineures 2026-02 – Propriété située au 64, chemin de la Baleine

CONSIDÉRANT la demande de dérogations mineures portant le numéro 2026-02 qui a été déposée concernant la propriété située au 64, chemin de la Baleine aussi connue et désignée comme étant le lot 5 275 985 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2;

CONSIDÉRANT QUE cette demande consiste à autoriser :

- la largeur de la ligne avant du lot 5 275 985 qui est de trente-cinq mètres et dix centimètres (35.10 m) alors que la norme minimale exigée par l'article 43 du *Règlement de lotissement numéro 2022-16* est de cinquante mètres (50 m);
- la superficie qui est de deux mille neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf mètres et quarante centimètres (2 999.40 m) alors que la norme minimale exigée par l'article 43 du *Règlement de lotissement numéro 2022-16* est de quatre mille mètres (4 000 m);

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 22 mai 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme se sont rencontrés le 3 juin dernier, à laquelle rencontre a assisté monsieur Olivier Néron, inspecteur en bâtiment et en environnement, et ont émis une recommandation favorable dans ce dossier;

CONSIDÉRANT que personne n'a fait valoir d'observation concernant cette demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

D’ACCEPTER la demande de dérogations mineures 2026-02 afin d’autoriser un terrain d’une largeur de trente-cinq mètres et dix centimètres (35.10 m) alors que la norme minimale exigée par l’article 43 du *Règlement de lotissement numéro 2022-16* est de cinquante mètres (50 m) ainsi que d’une superficie de deux mille neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf mètres et quarante centièmes (2 999.40 m) alors que la norme minimale exigée par l’article 43 du *Règlement de lotissement numéro 2022-16* est de quatre mille mètres (4 000 m);

QUE des copies de la présente résolution soient transmises au demandeur ainsi qu’à l’inspecteur en bâtiment et environnement.

Adoptée

2026-06-235 Halte du Pilier – Affichage du locataire « Le monde de Sarah »

Il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser le locataire de la Halte du Pilier, madame Sarah Deschênes (Le monde de Sarah) d’installer son affiche sur le même support que celle de la municipalité (côté vers le bâtiment), le tout tel que recommandé par le comité de recommandation de la Halte du Pilier. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-236 Halte du Pilier – Mandat à Coopérative de solidarité de l’arbre pour élagage d’arbres

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l’unanimité des conseillers présents de mandater Coopérative de solidarité de l’arbre afin d’élaguer les arbres dans les fils électriques à la Halte du Pilier, le tout selon l’offre de services datée du 1^{er} juin 2026, portant le numéro 20107706785, au montant de 1 505.00 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-237 Espèces exotiques envahissantes – Achat de membranes auprès d’EMCO Corporation

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’acheter deux membranes auprès d’EMCO Corporation afin de contrôler la renouée du Japon au Parc de la Roche à Caya relativement au projet travaillé en collaboration avec ZIP Saguenay-Charlevoix et Paysages Capitale-Nationale, le tout selon l’offre de services datée du 27 mai 2026, au montant de 2 314.58 \$ plus taxes et livraison. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-238 Terrain de jeux de l’Islet – Parcours de jeux d’eau, module de jeux et bloc sanitaire – Modification au contrat accordé à Tessier-Récréo Parc Inc. via la résolution 2026-01-037-Directive de changement DC-01 – Terre végétale supplémentaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a octroyé un contrat pour la construction de jeux d’eau à Tessier Récréo-Parc Inc. en vertu de la résolution numéro 2026-01-037 adoptée le 26 janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires en cours de réalisation du projet, notamment l’ajout de terre végétale en raison du choix de localisation de sols A-B sur le site, le tout sous la recommandation de monsieur Éric Boudreault, responsable des travaux publics par intérim;

CONSIDÉRANT QUE de la terre végétale doit être étendue sur cette superficie supplémentaire en vue de l’ensemencement qui sera faite par la municipalité sur cette superficie et que la quantité prévue aux plans et devis est insuffisante;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux d'ajout de terre végétale font l'objet d'une directive de changement portant le numéro DC-01 qui a été émise par monsieur Frédéric Rochon, ingénieur, de la firme Girard-Hébert Inc., plus tôt ce jour;

CONSIDÉRANT QUE le coût supplémentaire associé à cette modification est de 4 235 \$ plus taxes, tel que détaillé à la directive de changement numéro DC-01;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la modification du contrat accordé à Tessier Récréo-Parc Inc. pour les travaux de construction des jeux d'eau afin d'y inclure les travaux supplémentaires relatifs à l'ajout de terre végétale, le tout au montant de 4 235 \$ plus taxes;

QUE cette modification soit réalisée conformément à la directive de changement numéro DC-01 qui a été émise par monsieur Frédéric Rochon, ingénieur, de la firme Girard-Hébert Inc., plus tôt ce jour;

QUE madame Pamela Harvey, directrice générale et greffière-trésorière ou, en son absence, madame Roxane Pedneault, greffière-trésorière adjointe, soient autorisées à signer tout document nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

Adoptée

2026-06-239 Aménagement du Parc de la pointe du Bout d'en Bas – Achat de bois de cèdre pour clôtures et mobilier

Il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter tout le bois nécessaire auprès de Cèdréco pour la confection des clôtures à l'entrée du site ainsi qu'une partie du mobilier urbain (chaises longues). Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-240 Aménagement du Parc de la pointe du Bout d'en Bas – Mandat à Larouche lettrage et gravure pour réalisation des panneaux d'affichage sur le site

Il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Larouche lettrage et gravure pour la réalisation de tous les panneaux d'affichage au parc de la pointe du Bout d'en Bas en aluminium avec protection UV et anti-égratignures, soit notamment les panneaux d'interprétation (60 \$ chacun plus taxes), les panneaux de signalisation diverse (panneaux directionnel, stationnement, poubelles, etc.). Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-241 Symposium « Une bouffée de couleurs » – Demande de commandite

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une commandite de 500 \$ ainsi que le prêt d'équipements municipaux (chaises et tables) à Carnaval IAC pour l'évènement Le symposium « Une bouffée de couleurs » qui aura lieu les 7, 8 et 9 août prochains, à l'église Saint-Bernard et de fournir de l'aide des employés municipaux, si nécessaire et selon la disponibilité du personnel, pour transporter les équipements municipaux. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-242 Chalet de la patinoire – Entente avec l'assureur suivant le dégât d'eau de l'automne 2025

CONSIDÉRANT le dégât d'eau qui a eu lieu dans le chalet de la patinoire à l'automne 2025 ;

CONSIDÉRANT le rapport d’inspection qui a été préparé par Estimation Desjardins le 26 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics ne juge pas nécessaire de remplacer ni le plancher ni les murs puisque tout a été séché correctement ;

CONSIDÉRANT la proposition de règlement de l’assureur au montant de 8 918.20 \$ franchise et dépréciation incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter le règlement de l’assureur au montant de 8 918.20 \$, le tout tel que recommandé par le service des travaux publics.

Adoptée

2026-06-243

Carnaval IAC – Commandite pour la tenue du tournoi de balle-molle annuel

CONSIDÉRANT le règlement 2018-10 intitulé « Règlement concernant les règles applicables quant à l’occupation du domaine public municipal »;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, Carnaval IAC organise un tournoi de balle-molle au terrain de jeux municipal;

CONSIDÉRANT QUE cette année, le tournoi a eu lieu les 31 juillet, 1^{er} et 2 août prochains;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l’unanimité des conseillers présents ce qui suit :

DE CONCLURE une entente entre la municipalité et Carnaval IAC afin notamment de permettre à l’organisme d’utiliser le terrain de jeux municipal les 31 juillet, 1^{er} et 2 août prochains afin d’y tenir un tournoi de balle-molle et d’y vendre des boissons alcoolisées sur le site durant le tournoi, à la condition d’obtenir le permis nécessaire auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

D’AUTORISER le maire ou le maire suppléant ainsi qu’à la directrice générale et greffière-trésorière ou la greffière-trésorière adjointe, à signer l’entente qui sera déposée sous la cote 403-131-1295;

DE COMMANDITER l’évènement qui s’échelonnait sur trois jours pour un montant de 500 \$ en plus de fournir toute l’aide nécessaire par les employés municipaux en ce qui a trait notamment à la préparation et à l’entretien du site avant et pendant cette fin de semaine. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2026-06-244

Les documents suivants sont déposés aux archives de la municipalité :

Il est résolu à l’unanimité des conseillers présents de déposer les documents suivants :

- Société des traversiers du Québec | Courriel du 25 mai 2026 : Suivi des engagements – ajout d’un deuxième navire lors de l’évènement L’Échappée, sous la cote 603-121-1512;
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec | Courriel du 3 juin 2026 : Suivi de la résolution 2026-05-187 concernant la gestion de la file d’attente de la Traverse lors d’évènements majeurs, sous la cote 603-121-1512;
- Ministère de la Sécurité publique | Lettre du 11 mai 2026 concernant la demande de subvention pour le volet 3 du Programme d’aide financière pour la formation des pompiers et des pompières, sous la cote 208-140-3401.

Adoptée

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant achevé, la présidente déclare la clôture de l'assemblée. Il est 20 h 13.

Christyan Dufour, maire

Pamela Harvey, notaire, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Attestation du maire

Je, Christyan Dufour, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

Christyan Dufour, maire

Approbation du procès-verbal

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 13 juillet 2026. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.